

«... 1993 ainsi que le plan quadriennal du gouvernement constituent des objectifs minimaux. C'est pourquoi nous réprovoons la grève telle qu'elle vient d'être menée par la fonction publique d'autant plus qu'elle s'accompagnait d'une campagne de désinformation».

Bénédict Fontanet estime qu'il est mensonger d'affirmer que nous avons

«... ce qu'ils ont pleinement mérité.» Et de regretter aussi «les propos excessifs de certains enseignants qui parlent de retour aux années 30»!

### Déficit de confiance

Le président du PDC en appelle à plus de solidarité envers le monde de l'économie en crise, les chômeurs, les

Avant de s'en prendre aux propositions émises par le cartel, qui sont irréalisables: ils demandent que l'on taxe plus les grandes fortunes, mais 6% de la population paie déjà 20% des impôts sur le revenu; faire payer ceux qui travaillent à Genève et résident dans le canton de Vaud? Mais le droit fédéral l'interdit; faire la chasse à la fraude fiscale, mais une grande partie de petites en-

plus loin, est indisposée, masse sa réactions sont négatives de la part de la gauche. Michel Bachelard. Quant à Mad...



Hugues Gall était entouré de nombreuses personnalités, dont Olivier Vodoz, au centre, et Dominique Micheli, à droite au premier plan. (APPS)

## HONNEUR À HUGUES GALL

Un prix prestigieux lui était remis hier.

Hier, en présence d'un public averti et chaleureux, Hugues Gall a reçu le Prix 1992 de la Fondation pour Genève («La Suisse» d'hier). Hommage combien mérité... Le récital — de Händel à Cole Porter — que Samuel Ramay a offert à cette occasion, conférait tout le panache qu'elle méritait à cette soirée exceptionnelle, par ailleurs marquée par une remarquable prestation du Chœur du Grand-Théâtre dirigé par Jean Laforge.

La contribution du Grand-Théâtre au rayonnement de Genève est considérable. Chaque spectacle qu'il présente — qu'on en partage ou non les choix esthétiques — est de qualité. Et c'est bien à son directeur depuis plus de douze ans, Hugues Gall, que la maison de la place Neuve doit cette continuité dans l'excellence, de surcroît obtenue à des coûts inférieurs à ceux des autres scènes comparables.

La Fondation pour Genève a donc fait preuve de discernement en décernant son Prix 1992 à l'homme de culture et au manager efficace qu'est Hugues Gall, comme l'a souligné Elisabeth Salina Amorini, présidente du Cercle du Grand-Théâtre, avec son élégance coutumière. Etant elle-même à la tête de la SGS, deuxième multinationale de Suisse romande après Nestlé, Mme Salina Amorini a parlé avec toute l'autorité requise des qualités du gestionnaire

Gall, qui font l'unanimité parmi les gens informés et compétents.

Cet aspect des choses, important pour la constance et la durée d'une institution, a pesé dans le choix de la fondation, comme l'a mentionné son président, Dominique Micheli, qui a souligné que le Prix n'est décerné qu'à titre exceptionnel, et non chaque année.

### Rayonnement International

Mais, bien entendu, ces orateurs, tout comme le maire Madeleine Rossi, et le conseiller d'Etat Dominique Föllmi, se sont attachés en premier lieu au rôle du Grand-Théâtre dans la défense et l'illustration d'une culture vivante, et à son apport inestimable, à la fois pour une population qui a le privilège d'en bénéficier, et pour le rayonnement international qui fait vivre Genève.

Sollicité par Paris, Hambourg ou les Etats-Unis, pour ne citer qu'eux, Hugues Gall a jusqu'à présent choisi de rester, pour des raisons qu'il a évoquées avec esprit et diplomatie. Le geste de la fondation, l'appui chaleureux d'un public à jamais acquis: autant d'éléments qui ont créé une atmosphère particulièrement crépitante pour le récital de l'extraordinaire basse Samuel Ramay, qui, de Händel à Cole Porter, en passant par trois «Méphisto» du XIXe siècle, a confirmé son immense maîtrise des répertoires les plus divers.

Alexandre BRUGGMANN

## ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT

# «Pressions»

Quelques heures avant l'assemblée générale du Cartel intersyndical de la fonction publique a eu lieu une conférence de presse. Pour répondre au con-

Dans une lettre adressée au Conseil d'Etat en date du 15 novembre, le cartel proteste après avoir été mis au courant de pressions, inacceptables selon lui, dont ont été l'objet certains fonctionnaires lors de la grève de jeudi après-midi 12 novembre. Certains responsables hiérarchiques auraient exigé que les employés remplissent immédiatement la déclaration de grève alors que «selon l'arrêté du 17 septembre lui-même, il est laissé un délai de sept jours pour rendre la déclaration...» rappelle la lettre.

intéressant. Il dit que le Conseil d'Etat joue un rôle de médiation, ce qui est en soi une nouveauté. Cela dit, il est évident que le Conseil d'Etat ne peut pas intervenir que l'

### Exagérations

Le cartel a l'impression que l'on a exagéré dans beaucoup de secteurs de l'Etat la notion de «service minimal»: dans les domaines de la santé et de la sécurité, cette notion est incontestable, mais cela est beaucoup moins évident dans d'autres services. Dans sa lettre, le cartel relève encore qu'il ne s'est jamais opposé à une retenue de salaire en cas de grève, mais dans certains services, relève Michel Ducommun, on a annoncé que les retenues interviendraient même pour des gens qui ne travaillaient pas le jeudi après-midi...

Le cartel dénonce également le communiqué du Conseil d'Etat paru sous forme d'encart publicitaire: «Le Conseil d'Etat a tenu le langage suivant: on garantit en 1993 le même salaire qu'en 1992, on offre une prime de 3000 fr. d'augmentation en 1994 et tout ça avec la garantie de l'emploi. Celui qui, avec ces conditions, ne serait pas satisfait, n'a qu'à penser aux chômeurs...»

Cette déclaration est mensongère parce qu'elle «présente le blocage des salaires et une prime en 1994 inférieure à l'inflation comme une offre



Pour Michel Ducommun, les négociations pourraient reprendre bientôt. (APPS)

## GRÈVE

Les fonctionnaires. Hier, à l'assemblée générale du cartel intersyndical de la fonction publique, ont voté la grève le 14 novembre. 14 voix contre quelques n...

Ainsi, ils ont voté la grève (pour les fonctionnaires) à la majorité absolue. Hier, vendredi 14 novembre, les fonctionnaires ont voté la grève à la place Neuve.

## R

Ils ont voté la grève solennelle du cartel intersyndical de la fonction publique. Hier, vendredi 14 novembre, les fonctionnaires ont voté la grève à la place Neuve. Ils ont voté la grève à la place Neuve. Ils ont voté la grève à la place Neuve.

En ouvrant une conférence de presse, le cartel intersyndical de la fonction publique a annoncé qu'il n'y avait pas de nouvelles négociations avec le Conseil d'Etat si ce n'est à condition que le Conseil d'Etat accepte que, quelle que soit la décision de la fonction publique, il se

19/11/92  
Suisse  
M